

## COMPTE RENDU DU CTPL DU 21/09/2007

### \* Ordre du jour

- \* Restructuration du réseau
- \* Création d'un emploi de receveur percepteur au 1<sup>o</sup> janvier 2008
- \* Charte des bonnes pratiques du dialogue social
- \* Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Saint-Sulpice

### 1- la restructuration du réseau au 1<sup>o</sup> janvier 2008:

Cette restructuration porte sur 4 trésoreries :

- spécialisation des postes de Castres et donc transfert du secteur collectivités de la trésorerie de Castres à la trésorerie de Castres-Ville. La personne en charge du secteur des collectivités à la trésorerie de Castres accepte son transfert à la trésorerie de Castres-ville.

Les maires des différentes communes ont été contactés et ne sont pas opposés à ce changement de comptable.

- Rattachement de la trésorerie de Brassac à la trésorerie de Roquecourbe. Le poste de cadre C de Brassac n'est pas pourvu et donc ce rattachement ne va pas entraîner le déplacement d'agents.

Les maires des différentes communes ont été contactés et ne sont pas opposés à ce changement de comptable mais ont demandé une permanence de deux demi-journées par semaine au sein de la future maison des services publics de Brassac. Seul le maire de la commune de Saint Salvy de la Balme a souhaité que sa mairie soit rattachée à la trésorerie de Castres-Ville.

- Rattachement de la trésorerie de Lautrec à la trésorerie de Réalmont. Les deux agents en poste à Lautrec ont donné leur accord pour leur transfert à Réalmont.

Les élus des différentes collectivités ne se sont pas opposés à ce transfert. Seule une permanence de  $\frac{1}{2}$  journée par semaine est prévue à Lautrec.

- Rattachement de la trésorerie de Monestiès à la trésorerie de Carmaux. Ici, les élus ont accepté la suppression de la trésorerie mais ont demandé à ce que l'emploi de catégorie C implanté à Monestiès reste à Monestiès. Les horaires d'ouverture de la trésorerie vont être largement réduits puisqu'ils ne seront que de 4 demi journées par semaines. La personne en poste restera donc à Monestiès.

Toutefois, le TPG nous a précisé que ces permanences pourraient être revues à l'avenir en fonction de la fréquentation de ces permanences.

La parité syndicale s'est abstenue.

## 2-la création d'un poste de RP au 1/1/08 :

La CP a octroyé à la TG du Tarn un poste de RP au 1/1/08. La direction nous a donné la définition du périmètre d'intervention du 3° receveur percepteur de la Trésorerie générale. Son domaine d'intervention sera :

- Gestion des ressources humaines
- Logistique
- Communication
- Formation professionnelle

Le syndicat FO conteste la définition de ce périmètre d'intervention et se demande si ce choix correspond vraiment aux priorités déterminées par la CP. Ils comparent l'organigramme de notre TG avec celui de TG de 4°catégorie comme la notre. Le trésorier répond que dès février, il avait demandé à la CP un poste de RP pour remplir ces fonctions.

A la CGT, nous avons demandé si ce poste serait ouvert au mouvement de mutation des RP au 1/1/08. Le TPG nous a répondu que ce poste était réservé à la promotion interne et qu'il ne serait pas pourvu par voie de mutation mais par promotion interne. Nous avons déclaré qu'il n'était pas normal que les promotions priment sur les mutations. Les personnes qui ont accepté de partir pour obtenir leur promotion de RP sont pénalisées de ce fait, alors même qu'elles ont accepté la mobilité tant prônée par nos dirigeants.

## 3-Charte des bonnes pratiques du dialogue social :

Cette charte aurait dû nous être présentée au printemps et notre direction ne l'avait pas jugé utile avant ce jour.

Le trésorier a simplement déclaré qu'il souhaitait que le dialogue ne soit pas bloqué par un formalisme extrême. Notamment pour les points de l'ordre du jour des différentes réunions paritaires.

La CGT a noté que cette charte prévoyait des réunions informelles, et a constaté qu'elles étaient rares dans le Tarn. Le trésorier a précisé qu'à l'avenir, ces réunions pourraient se tenir, autant à la demande de l'administration que des syndicats.

Il a été précisé que cette charte pourrait être évoquée lors de prochaines réunions si la demande s'en faisait sentir.

## 4-Modification des horaires de St SULPICE :

La trésorerie de Saint SULPICE était ouverte 35h30. Le chef de poste, avec l'accord des agents demandent la réduction de ces plages d'ouverture à 30h par semaine. M Jeanroy auditeur précise que ce temps d'ouverture au public respecte les critères de PVFI.

La modification des horaires d'ouverture est accepté à l'unanimité.

## 5-Questions diverses :

- Le TPG a confirmé, comme lors de la dernière CAP, qu'il réunirait une CAPL pour un mouvement local au 1<sup>o</sup> janvier 2008 et en début d'année 2008. Vous pouvez donc déposer vos demandes de mouvement à l'intérieur du département comme nous vous l'avions annoncé par email il y a quelques jours.
- Des réunions de cadres B et C se tiendront les 25 et 26 octobre
- Les travaux de l'hôtel des finances de Castres débuteront fin septembre. Le déménagement de la trésorerie est prévu pour mi 2008 mais il est impossible de prévoir précisément la date : entre avril et septembre.
- Pour la réinstallation d'Albi-ville, des pistes sérieuses sont en cours d'exploration : notamment une réinstallation à Inforsud. Mais à ce jour, rien n'est fait et des problèmes techniques persistent.

## ☐ Vos élus CTPL:

➤ Anne Deux Trésorerie de Castres Ville 05-63-51-48-24

➤ Frédéric Barthès Trésorerie Générale CMIB 05-63-49-58-50

N'hésitez pas pour les prochaines CTPL à prendre contact avec les élus.

Retrouvez les informations syndicales sur le site CGT 81, accès par Magellan, site départemental 81, rubrique vie pratique , syndicat ou à l'adresse suivante : <http://www.tresor.cgt.fr/81/>

➤

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.**  
**Alors, je me syndique...**

Nom prénom : .....

Adresse administrative : .....

eMail : .....

Grade : ..... Echelon/Indice : .....

Temps partiel : ..... Signature, Date: .....



*Coupon à renvoyer à Françoise Saissac ( trésorerie de Castres Ville )*